

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

**Décision n° 60799 du 27 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris**

NOR : INTJ1835861S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 60797 du 27 décembre 2018 (NOR : INTJ1835822S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2019 :

Gallet Cyrille NIGEND : 144283 NLS : 8002873

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Abiven Éric NIGEND : 70433 NLS : 5282710

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019 :

Dabert Stéphane NIGEND : 159774 NLS : 8016929

Kamtchibekov Tchinguiz NIGEND : 307812 NLS : 6594097

Perdreau Nicolas NIGEND : 182275 NLS : 8033318

Martinet Ludovic NIGEND : 196320 NLS : 8048326

Daniel Maxence NIGEND : 134781 NLS : 5311032

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Swietek Florian NIGEND : 337967 NLS : 8135512

Duvignac Jérémy NIGEND : 315952 NLS : 8133241

Bas Guillaume NIGEND : 300307 NLS : 8100895

Barnabé David NIGEND : 204403 NLS : 8055247

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 décembre 2018.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,
J.-M. LOUBÈS